



Des membres du Rassemblement des militants conséquents de la commune de Saint-Marc (Ramiccosp) ont bloqué vendredi l'installation de deux substituts au parquet près du Tribunal de première instance de Saint-Marc.

L'installation des substituts Gary Orelie et Jean Claude Elancier a été interrompue au parquet de Saint-Marc suite aux protestations des membres du Ramiccosp qui ont même fermé les portes du Palais de Justice et du Tribunal de paix.

« Saint-Marc au Saint-marcois. Le pouvoir central doit trouver des cadres et intellectuels de la ville qui ont étudié le droit pour devenir commissaire et substituts. Si non, nous n'allons pas accepter », a déclaré Peterson Clersius, le coordonnateur de l'organisation populaire Ramiccosp.

De son côté, l'ordre des avocats du barreau de Saint-Marc avait tenue une assemblée le samedi 17 mars sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire pour s'abstenir de plaider ou d'assister les clients au cabinet d'instruction, durant la semaine allant du 19 au 23 mars.

Dans une note portant la signature du bâtonnier Robenson Jeanty, l'ordre avait qualifié d'irrégulières, les dernières nominations effectuées au sein du palais de Justice de la juridiction.

Rappelons que le 12 mars dernier, Noé Pierre-Louis Massillon a été installé au poste de doyen au palais de Justice de Saint-Marc en remplacement de Clunie Pierre Jules qui a été mutée à la cour d'appel des Gonaïves.

Robens Duversaint
robensfusion@yahoo.fr